

Sommaire

Editorial

p. 1

Savoir pour prévoir,
prévoir pour agir

p. 2

Du côté des régions

p. 2-4

Lectures

p.4

Technologies et travail
Social - Appel à vos
mémoires et archives

p.4

Editorial

La belle aventure du CNAHES a débuté à Bordeaux les 20, 21 et 22 mai 1993. Une quarantaine de professionnels et d'historiens se sont fixé comme objectif de constituer un outil de connaissance et de pédagogie pour mettre en valeur l'histoire sociale de notre pays. Un an après, l'association voit son acte de naissance par la déclaration au Journal officiel le 3 août 1994.

Le CNAHES a donc 20 ans.

Depuis il rassemble patiemment et résolument un fonds patrimonial substantiel, représentant aujourd'hui plusieurs centaines de mètres linéaires d'archives rendus accessibles à tous dans les centres d'archives nationales et départementales. Beaucoup de chemin a été parcouru par l'association et il reste encore tant à faire !

20 ans, c'est marquer un anniversaire, mais surtout l'aube d'une nouvelle étape pour poursuivre les actions engagées et les développer, innover, rechercher des idées nouvelles, se rapprocher d'autres partenaires.

Depuis le début de cette année, les membres du Bureau travaillent à l'élaboration d'un « évènementiel » dont le cœur sera une journée nationale organisée aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine à la fin de l'année. Le Conseil d'Administration du 2 avril a acté ce projet qui marquera également l'aboutissement du transfert des archives de l'association de Roubaix à Paris.

Vous serez informé(e)s du programme dans les semaines à venir.

Avant ce grand rendez-vous, aura lieu la Journée d'études « Jalons pour une histoire du handicap » à LYON le 21 mai, dont vous avez reçu le programme. Préparée avec beaucoup d'engagement de la part des membres de la délégation de la région Rhône-Alpes, elle marquera le début de la célébration des 20 ans du CNAHES. Elle traduit surtout la volonté de donner au travail dans le domaine des personnes en situation d'handicap une dimension plus importante en termes d'étude d'un fonds patrimonial à explorer davantage.

La société se reflète dans le miroir du handicap avec ses représentations du corps, ses logiques sociopolitiques, ses paradigmes intellectuels dominants. Ceux-ci conditionnent ainsi les voies de l'intégration des personnes en situation de handicap. Il y a une infinie variété de situations. Chacune d'entre elles renvoie à l'irréductibilité et l'originalité de toute vie. Je pense que ces travaux et tous les autres dont il a été question à la Journée des délégués régionaux du 3 avril à Paris, représentent pour le CNAHES un enjeu de réflexion et de transmission patrimoniale essentiel.

Je voudrais enfin annoncer une bonne nouvelle : la mise en place effective du fonds de dotation CNAHES-Françoise TETARD qui avait été créé et publié au JO du 27.07.2013. La signature de l'acte de donation a été réalisée le 26 mars. Merci à Jean-Paul Orient et aux membres de l'association qui ont travaillé avec lui sur ce projet pour leur fructueuse persévérance. Il est désormais possible de mettre en place le prix Françoise Tétard conjointement avec l'Association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AH-PJM). Nous vous informerons des suites données au fur et à mesure des avancées de ce dossier.

Bernard HECKEL,
Président

La Lettre du CNAHES

Directeur de la publication :
Bernard Heckel
63, rue Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahe.org - www.cnahe.org

La lettre est éditée et routée avec le concours du Syneas et mise sous pli par les militants du CNAHES Ile-de-France.

« Savoir pour prévoir, prévoir pour agir »

L'extrait suivant est tiré d'un article intitulé : « La dialectique de la pratique de la recherche et de la demande sociale » et rédigé pour un numéro des *Annales de Vauresson* de 1982, publié par le Centre de formation et de recherche de l'Éducation Surveillée où Vincent Peyre a travaillé une bonne partie de sa carrière. Il l'a écrit à quatre mains avec sa femme Hanna Malewska et ce texte résume, nous semble-t-il avec une grande fidélité, la ligne de conduite que Vincent Peyre a adoptée durant sa vie professionnelle, alliant une grande complicité avec les acteurs de ses terrains d'observation sans jamais se départir de sa posture de chercheur. Vincent nous a quittés le 22 janvier 2014.

Comme le dit Alain Touraine, parlant du sociologue, « s'il s'identifie par la compréhension... à l'intention d'un acteur ou aux besoins d'une communauté, il ne peut pas prendre la distance à l'égard des faits sociaux qui permet à la sociologie d'apparaître¹ ». S'agissant de travaux conduits avec le concours et la participation active de praticiens et particulièrement de travailleurs sociaux (c'est le cas de ceux que nous conduisons), parfois à leur demande, le chercheur a à se garder de se laisser entraîner sur un terrain où son rôle spécifique se dissoudrait et se réduirait à donner voix et caution « scientifique » à un groupe professionnel en quête d'expression et de légitimité. Plus généralement, il est difficile de considérer que « donner la parole aux acteurs sociaux » puisse constituer un objectif scientifique en soi. Une coopération – et elle peut être très intense – qui n'est pas aussi une confrontation avec une méthode et une analyse autonome ne peut évidemment produire que fort peu de « valeur ajoutée ».

Le lecteur non familier des milieux dans lesquels se déroule une bonne part de nos travaux pourra éprouver quelque perplexité devant notre insistance. C'est qu'il y règne la tenace illusion qu'existe quelque part, à l'état latent, un savoir pratique tout constitué qu'il suffirait de révéler. D'où cette curieuse et fréquente pratique qui consiste à réunir des praticiens sans autre méthode ni objectif apparent que de parler de leur travail et sans autre produit, évidemment, qu'un bavardage redondant (il est clair qu'on ne vise pas ici les actions de type groupe Balint ou formation en groupe, qui sont fondées, elles, sur une méthode). On comprend que de telles attitudes se soient développées en réaction à une confiscation illégitime de la parole et du savoir

par des autorités intellectuelles ou administratives, ou plus souvent par des personnages combinant les deux qualités comme, à une certaine époque, les psychiatres dans le secteur médico-social. Il y a, dans le milieu de travail qui nous est proche, un profond enracinement de l'opposition entre « savoir théorique » et



« savoir pratique », opposition qui a surtout pour effet de renvoyer « intellectuels » et « praticiens » à leurs limites infranchissables et à leur impuissance qui s'épaulent l'une l'autre. Au bénéfice de qui ou de quoi ?

[...] Il y a, pour bien des travaux, la capacité à créer un rapport de travail productif avec un ensemble de partenaires qui n'en sont ni les maîtres, ni les instruments. C'est à la fois une attitude, une façon de se positionner et une méthode.

Nous savons tous que le travail de recherche, dans sa quotidienneté, est un travail de fourmi. Les mythes qui l'entourent et les gratifications symboliques éventuelles sont bien secondaires à côté de cette réalité, il deviendra plus aisé de travailler avec nos différents partenaires, qui le sont parce qu'ils partagent d'une façon ou d'une autre les mêmes questions sur la vie dans notre société.

Nos liaisons avec eux, la façon dont nous articulons nos différentes positions d'acteurs sociaux ne nous sont pas

données d'avance : c'est un travail, une construction, qui ne se réalisera pas sans une attitude prospective des chercheurs. Attendre la demande sociale n'est pas une stratégie, établir la programmation de la recherche en vase clos, à l'écart du corps social, non plus. La formule d'Auguste Comte, « savoir pour prévoir, prévoir pour agir », s'applique peut-être particulièrement bien au type d'activité intellectuelle qui est en question ici.

Du côté des régions

Région Bourgogne Franche-Comté

Jusqu'en 2013 cette délégation ne concernait que la Bourgogne. Nous vous avons fait part, dès le mois de mars dernier, du fait qu'elle s'étend maintenant aux départements de la Franche-Comté, surtout le Jura et le Doubs dans un premier temps. Nous avons aussi des contacts avec la Haute-Saône. La région est étendue et nous n'aurons pas trop de cette année pour nous faire connaître. Le département du Territoire de Belfort est plus attiré par la région Alsace.

Pour ce qui est de nos activités, citons d'abord la tenue de sessions de formation destinées à la gestion des archives dans les établissements et services. Cette formation est partagée en deux modules, le premier étant dédié aux archives administratives et le second aux dossiers des usagers. Ainsi, nous avons réalisé deux journées à Arbois, en Franche-Comté, en novembre et décembre derniers, à la grande satisfaction des participants. Nous bénéficions, pour ce faire, du concours des Archivistes de Côte d'Or et de Saône et Loire, auxquelles s'est adjointe l'Archiviste du Jura. La formation s'effectue actuellement à Nuits-St-Georges, en Côte-d'Or. Nous sommes accueillis, à chaque fois, dans des structures médico-sociales qui mettent à notre disposition les archives de l'établissement pour divers travaux pratiques. Nous répondons ainsi à une demande pressante des directeurs confrontés à des problèmes de classement et de rangement.

¹ Alain Touraine, 1974, *Pour la sociologie*, Paris, Seuil, p. 238

Par ailleurs, nous avons participé, les 14 et 15 novembre 2013, au 70^{ème} anniversaire de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Jura, à Lons-le-Saunier, au cours duquel Michel Delmas qui en a été le directeur de 1948 à 1965 (alors ARSEA de Bourgogne-Franche-Comté) avant d'être directeur du CREA I jusqu'en 1983, a reçu la médaille de la Sauvegarde ainsi que Madame Guy, présidente sortante de l'ARSEA du Jura. Par sa participation active à ces journées, le CNAHES a établi de nouveaux liens avec la Franche-Comté.

Enfin, nous poursuivons les travaux de lecture des différents chapitres de l'ouvrage traitant de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte-d'Or de 1945 à 2004. Cette mission est assurée par un petit groupe de la délégation. La sortie en librairie est envisagée au cours de cette année.

Et nous tenons régulièrement nos réunions dans divers établissements en Bourgogne et en Franche-Comté !

*Gisèle Daclin,
déléguée interrégionale*

Délégation régionale Bretagne

Le Cnahes a reçu un don de 14 000 € de l'association « Les Amis de La Prévalaye », fondée par Jacques Guyomarc'h, dont 11 000 € étaient attribués à la Délégation Cnahes-Bretagne pour la réalisation d'un DVD **sur l'histoire de l'éducation spécialisée en Bretagne**, avec la collecte des témoignages de personnes encore en vie, ayant eu un rôle important mais risquant de disparaître. Pour réaliser un tel projet, nous nous sommes adressés à un concepteur-réalisateur de métier. Un comité de pilotage s'est réuni tous les mois. Un budget a été établi. Une grille de repérage des personnes susceptibles de répondre à nos sollicitations a été constituée, en tenant compte de chacun des départements de la région. Huit personnes ont été interviewées, dont Michel Lemay, ce qui a donné 8 documents DVD d'environ 2 h par témoin enregistré.

Nous travaillons maintenant à organiser les données à partir de thèmes comme les grandes évolutions des structures, la construction du métier, les références des courants de pensée. Une 9^{ème} personne doit être interviewée prochainement ce qui portera à 9 le nombre de témoignages collectés sur la région.

La question qui se pose maintenant est : qu'en faire ensuite ? Des séquences ont été

présentées aux adhérents qui ont trouvé cela passionnant. Il nous faut maintenant entrer dans un travail de tri documentaire. Sur le plan économique, la réalisation de 26 mn de document est facturée 25 000 €. Au regard des 14 000 € attribués, 10 000 € ont déjà été dépensés. Il nous faut trouver encore 16 000 € pour parvenir à réaliser un document à valeur pédagogique et historique, qui sera propriété du Cnahes et pourra être utilisé par lui selon ses objectifs. Mathias Gardet suggère de contacter les télévisions locales. FR3 Bretagne avait fait sur les années 1940 un magnifique travail en s'appuyant sur notre exposition et des témoignages. La valorisation de tout le travail de collecte de témoignages serait à organiser au niveau national en articulation avec les délégations régionales.

Par ailleurs, la région a en perspective deux chantiers d'archives : l'association L'Essor, qui prépare pour 2015 l'anniversaire de ses 40 ans, et les archives de l'IRTS de Bretagne.

*Marie-France Hamon,
déléguée régionale*

Délégation régionale du Centre

Le comité d'animation, limité depuis la création de la délégation à 4 retraités du secteur, a accueilli cette année le directeur d'un établissement pour handicapés vieillissants, chargé de cours de l'histoire de l'éducation spécialisée à l'école d'Olivet (45). Nous nous félicitons de l'arrivée d'un « actif »!

En 2012 un DVD avait été réalisé sur l'évolution des Centres d'Observation de garçons Les Montées à Olivet (45) et de filles à Saint-Bohaire (41) vers l'ouverture de CMPP. Paul Lebreton, ancien directeur du CREA I du Centre, et Reine Amram, psychologue en C.O puis directrice d'un centre de consultations, y témoignent des rencontres, opportunités et conflits qui ont émaillé cette évolution. Ce travail avait été réalisé bénévolement par Jean-Yves Féat, éducateur spécialisé devenu cinéaste à la retraite.

Ce DVD a été présenté au cours de plusieurs rencontres dans la région, notamment aux Archives départementales, au CREA I d'Orléans, aux équipes des deux CMPP concernés et prochainement à l'assemblée des adhérents. Il a ensuite été utilisé comme support à l'animation réalisée par l'AIDAPHI gestionnaire du CMPP d'Orléans en décembre 2013 pour inaugurer de nouveaux locaux et fêter le cinquantenaire de sa création. Nous comptons le présenter aux 3 écoles de

travailleurs sociaux de la région, et poursuivons ce travail de recueil de témoignages...

Nous continuons aussi le travail de mobilisation des établissements et associations sur les archives, entrepris depuis plusieurs années en partenariat avec les différentes directions des archives départementales. Le Cnahes présente son projet au niveau national et régional, la direction des archives présente sa mission et l'aide qu'elle peut apporter aux associations sur le plan technique. Les associations, pour beaucoup, découvrent l'aide qu'elles peuvent trouver auprès de ce service. Une rencontre est prévue dans l'Indre en mars prochain. Une autre est en projet dans le Cher.

Catherine Thierry, déléguée régionale

Délégation régionale Nord – Pas-de-Calais

La délégation Nord - Pas-de-Calais se sent concernée par les prochaines Assises nationales du travail social et a souhaité apporter son regard sur les évolutions actuelles.

Professionnels et ex-professionnels ont conscience qu'« un socle de valeurs qui constituait l'identité du travail social s'est peu à peu désagrégé, confrontant les professionnels à un sentiment de perte de sens et ceci dans un contexte de déstabilisation... » (Marcel Jaeger) : bouleversements sociaux, économiques, multiplicité et complexité des réformes des politiques sociales que l'on n'a pas le temps d'analyser, d'évaluer, d'expérimenter...

Devant cette réalité les membres du CNAHES, souvent des ex professionnels encore très impliqués en tant qu'administrateurs dans différentes associations, s'interrogent, s'inquiètent et souhaitent apporter un éclairage, ouvrir un questionnement sur ce qui nous semble une déperdition du sens des métiers de l'éducation spécialisée. Depuis parfois plus de cinq décennies, ils ont pris la relève des « pères fondateurs », à leur tour ils ont mené d'âpres combats pour faire évoluer les politiques sociales à partir de valeurs fondatrices, ils ont été les artisans et les acteurs de changements importants.

Actuellement, le règlement, les contraintes administratives et financières ne passent-ils pas souvent avant l'enfant, le jeune, l'adulte qui seront accueillis au regard de ces contraintes et devront s'adapter au projet mis en place ? Les associations ne deviennent-elles pas des

gestionnaires qui doivent bien maîtriser gestion financière, administrative, ressources humaines ? Le Directeur qui avait auparavant une vue globale sur le projet institutionnel est souvent de plus en plus submergé par l'organisation et éloigné de l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet éducatif. Les cadres intermédiaires ont de moins en moins de temps à consacrer aux évaluations personnelles des membres de leur équipe, à la relation médiatrice, à la remontée et à la résolution des problématiques

rencontrées entre aidés et aidants. D'où frustrations, conflits, insuffisance d'analyse des relations entre aidants et aidés, essence même de nos métiers du social.

Dans cette évolution, les marges de manœuvre des équipes, les initiatives, les prises de risques sont restreintes. On constate qu'aux plus diplômés des travailleurs sociaux reviennent les horaires, plannings, synthèses, enquêtes bilans, évaluations, et aux moins formés le quotidien, c'est-à-dire **être avec, vivre**

avec, accompagner, intervenir, contrôler, orienter, servir de repère...

Nous tenons donc à rappeler que **toute refondation doit pouvoir bénéficier des apports du passé** en combinant ruptures et continuité, en l'interrogeant, en l'analysant, en le problématisant.

(Synthèse d'un texte du Cnahes Nord/Pas-de-Calais, préparatoire aux Assises Nationales du Travail Social)

Mireille Charonnat, déléguée régionale

LECTURES LECTURES LECTURES

La revue **Lien Social** publie dans son numéro 1133, sous la signature de Joël Plantet, un article intitulé « **L'éducation spécialisée et ses archives - Fragments de mémoire** » dans lequel l'auteur retrace l'histoire du CNAHES, sa création, les motivations de ceux qui l'ont fondé, son action dans plusieurs domaines : sauvetage des archives, recueil de la mémoire, journées d'étude, expositions... C'est notre propre histoire qui s'y trouve. Les sous-titres de l'article sont évocateurs : « Construction d'une identité, Les pionniers disparaissent, Se souvenir des belles choses, Sauvé de l'oubli ». A lire, pour ceux qui connaissent mal l'histoire du Cnahes et aussi pour ceux qui en font partie depuis ses débuts.
A commander sur <http://www.lien-social.com/> -

6,50 € franco de port - Lien Social, 76 rue Garance, BP 47310, 31673 Labège cedex - Tél. 0562733447

Les fondements idéologiques du travail social : la revue « Vie sociale » consacre régulièrement des articles à l'histoire, mais, ainsi que l'expliquent Lilian Gravière et Marcel Jaeger dans l'introduction de ce numéro de décembre 2013, celui-ci est particulier. Il fait en effet suite à une journée d'étude sur ce thème, manifestation organisée le 18 avril 2013 par l'Institut du travail social de la région d'Auvergne, en partenariat avec le CNAHES, où Jean Paul Orient nous représentait.

Cette production profitant d'un autre support est, par d'autres apports mais dans le même esprit, un prolongement de cette réflexion. La question des « fondements idéologiques » étant ici proposée comme fil rouge, ce concept fait, opportunément et en préalable, de leur part, l'objet d'un questionnement, ainsi que pour celui de « paradigme » ; notion également très présente dans les différentes contributions.

Celles-ci, au nombre de quatorze articles, en font un recueil très conséquent (325 pages) où sont abordés à propos de l'histoire du travail social :

les enjeux et perspectives, les continuités et ruptures, les héritages, les nouveaux paradigmes.

A commander en librairie ou sur

<http://www.editions-eres.com>

Vie Sociale 4/2013 ' Ed.ERES, 16 €.

« **L'éducation en mal d'autorité - Lâchez-moi, tenez bon !** » de Yann Le Pennec

Démission des parents ? Laxisme des éducateurs ? Depuis un demi-siècle, les rapports entre parents et enfants ont profondément évolué. La perte de consensus sur les règles éducatives est effective ; elle impose d'inventer de nouvelles modalités d'exercice de cette nécessaire autorité. Mais, à ne prendre en considération que la question de l'autorité, sans repenser une éducation adaptée à la complexité et à la mouvance du monde ne risque-t-on pas de réduire l'autorité à l'obéissance et celle-ci à la soumission au pouvoir ?

L'Harmattan -5-7 rue de l'Ecole Polytechnique

75005 Paris - oct.2013, 96 p. 10,93 €

difusion.harmattan@wanadoo.fr

TECHNOLOGIES ET TRAVAIL SOCIAL

Appel à vos mémoires et archives : pouvez-vous témoigner ?

La collaboration établie depuis 2011 entre le CNAHES et le GEPSO (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) s'est traduite par notre représentation au sein du CSEPPE (Comité Scientifique de l'Éthique et des pratiques professionnelles de l'Évaluation).

Un colloque en préparation, prévu les 25 et 26 septembre 2014 à Menton, s'intitule

“Les technologies numériques... au service de l'usager... au secours du travail social ?”.

Ce colloque interdisciplinaire, qui fait l'objet d'un partenariat CSEPPE-GEPSO, Laboratoire I3M, IUT de Nice, Université Nice Sophia Antipolis, sera ouvert aux secteurs public et privé.

Deux axes seront abordés au cours de ce colloque qui fera l'objet d'une publication préalable d'un ouvrage collectif sur les mêmes sujets :

1. dispositifs et ressources numériques en travail social et médico-social.
2. l'innovation à l'épreuve des usages.

Dans ce cadre, notre représentant, Jacques Bergeret, traitera dans l'ouvrage collectif en préparation et lors du colloque, des **techniques et technologies dans l'histoire du travail social**.

Il fait **appel aux adhérents du CNAHES et à toutes personnes sensibilisées à ces questions pour lui fournir en vue de ses interventions, des éléments de mémoire, d'archives et votre propre témoignage**. D'avance merci pour votre coopération et vos contributions !

Contact : délégation CNAHES-Lorraine 11 rue d'Auxonne 54000-NANCY. cnahes.lorraine@free.fr / 06.73.56.45.08.